

Module 7 : Transmission des informations

Compétence : Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.

Cursus complet de formation

Cours théoriques : 1 semaine

Pas de stage

Objectifs de formation :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui, et sous sa responsabilité être capable de :

Identifier et rechercher les informations nécessaires sur les précautions particulières à respecter lors d'un soin et permettant de prendre en compte la culture du patient, ses goûts, son régime...

Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalies par oral, par écrit ou en utilisant les outils informatisés

S'exprimer au sein de l'équipe de soin en utilisant un langage et un vocabulaire professionnel

Renseigner des documents assurant la traçabilité des soins en appliquant les règles

Rechercher, organiser et hiérarchiser l'information concernant le patient

Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel.

Savoirs associés : Théoriques et procéduraux

Informations et continuité des soins.

Transmission des données : La fonction d'alerte, la fonction de surveillance, la fonction d'évaluation.

Informatique : Notions globales, application à la santé, règles d'informatique et libertés.

Dossier de soins : Composition du dossier de soins, réglementation, responsabilité.

Recherche des informations concernant un patient : Lecture des documents.

Transmission de l'information : Orale, écrite, ciblée.

Modalités d'écriture et de lecture des documents concernant le patient.

Réunions de transmissions, de synthèse, de réflexion autour du patient.

Savoirs Pratiques

Prise de parole en groupe : demander et transmettre de l'information

Utilisation de logiciels dédiés.

Utilisation du dossier de soins : Courbes, diagrammes, descriptions, observations rédigées.

Niveau d'acquisition et limites d'exigences

Le rôle de l'aide-soignant dans la transmission des informations est approfondi.

Les modalités de transmission sont étudiées en rapport aux différentes situations professionnelles.

Evaluation

Critères de résultat

- Les informations essentielles relatives à la situation de la personne sont recherchées et transmises par écrit et par oral.
- Le secret professionnel et les règles déontologiques sont respectés.

Critères de compréhension

- L'importance de la transmission des informations et les moyens de l'assurer efficacement sont expliqués.
- Les conséquences d'une mauvaise transmission sont expliquées.

Epreuves

Modalités complémentaires

Notation

Conditions de validation du module

Une épreuve écrite ou orale :
Un cas concret de transmission d'informations à réaliser à partir de la présentation de cas cliniques.

Organisée en institut ou en structure de soins.

Durée : 1 heure

Sur 20 points

Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20